

Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Cru de forte probabilité
- Cru de moyenne probabilité
- Cru de faible probabilité

AZI (Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BUYSSCHEURE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par FAGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 4 000ème

